

Vous souhaitez en savoir plus sur la taxe d'apprentissage 2023 ?

Polyvia Formation en bref

Qui sommes-nous ?

- Polyvia Formation c'est l'organisme de formation de la branche plasturgie et matériaux composites.
- Nous proposons une large offre de formation tout au long de la vie :
 - > **18 formations initiales en alternance**
 - > **80 formations courtes, longues ou certifiantes** destinées aux salariés d'entreprise, aux personnes en reconversion professionnelle ou aux demandeurs d'emploi



Chiffres clés 2022

- **19 formations initiales** du CAP au Bac +6
- **660 apprenants - 450 entreprises** d'accueil d'apprenants
- **50 formateurs** permanents
- **3 plateformes techniques - 20 sites de formations** initiales répartis sur le territoire français

280 actions promotionnelles pour sensibiliser tout public aux atouts de notre filière : salons, journées portes ouvertes et forums de l'orientation, animation du camion démonstrateur PUXI, actions auprès des établissements scolaires, des prescripteurs de l'emploi, création d'une chaîne vidéo sur Youtube : <https://www.youtube.com/@polyviaformation3238>

C'est dans la qualité de nos échanges avec vous que nous trouvons de nouvelles sources d'innovation pour relever les défis au service de votre compétitivité.

LES NOUVELLES MODALITÉS DE LA TAXE 2023

Nous sommes habilités à percevoir 100% de votre solde de taxe d'apprentissage

Vos échéances :

Etape 1 : Estimez le montant de votre solde de taxe d'apprentissage au titre de la masse salariale brute 2022.

Accédez à notre page dédiée :

<https://www.polyvia-formation.fr/actualites/financement/taxe-apprentissage-2023-mode-demploi>

Etape 2 : Renseignez votre promesse de versement.

Accédez à notre page dédiée : voir lien ci-dessus

Etape 3 : Déclarez le montant de votre solde de taxe d'apprentissage via la DSN (Déclaration Sociale Nominative) d'Avril 2023 (**à verser le 05 ou le 15 mai 2023** en fonction de votre effectif).

Etape 4 : A compter **du 25 mai 2023 jusqu'au 7 septembre 2023**, connectez-vous avec vos identifiants sur la plateforme SOLTÉA pour affecter tout ou partie de votre solde de taxe d'apprentissage. Accédez à SOLTÉA : www.soltea.gouv.fr

Etape 5 : Cherchez Polyvia Formation via le moteur de recherche du nom de l'établissement (tous nos centres de formation sont regroupés sous la bannière Polyvia Formation). Indiquez en % la part du solde de la taxe d'apprentissage que vous souhaitez nous verser et enregistrez vos affectations.

Vous souhaitez être accompagné dans cette démarche ?
Contactez nous

4 BONNES RAISONS DE NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE EN 2023

100% de votre solde de taxe servira à financer nos projets :

- > **Anticiper** les grandes tendances environnementales et technologiques en formant des professionnels responsables.
- > **Soutenir** la politique de formation voulue par les industriels de la branche professionnelle.
- > **Investir** dans l'innovation pédagogique et dans l'équipement de nos ateliers pour développer de nouvelles pratiques et de nouveaux cursus.
- > **Développer** notre attractivité auprès des jeunes et promouvoir les métiers de la filière plasturgie et matériaux composites.



Nos projets pour 2023

- **Ouverture de deux nouvelles formations :**
 - Executive Master (bac +6) Recyclage des matières premières et économie circulaire à Lyon
 - Bachelor (bac+3) Recyclage et éco conception en production plasturgie à Lyon et Alençon.
- **Création d'un réseau d'alumni national** pour fédérer tous les anciens élèves diplômés
- **Engagement concret dans un projet orienté plasturgie bas carbone**
- **Renforcement de notre réseau de partenaires** industriels, technologiques, académiques, laboratoires et institutionnels

Notre priorité est de développer dans chaque région française un maillage en proximité des entreprises, afin de répondre aux besoins des bassins industriels en termes de compétences spécifiques ou généralistes, pour un public de salariés, apprentis ou étudiants.

À quoi ont servi vos investissements en 2022 ?

EQUIPEMENTS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Acquisition d'outils et de logiciels pédagogiques en lien avec le développement de la réalité virtuelle, la ludo-pédagogie, des escape games
- Création d'un atelier composites et acquisition de différents matériels
- Aménagement d'un espace d'innovation et de créativité pour les formateurs
- Mise en place d'une signalétique sécurité et prévention des risques sur la plateforme technique
- Acquisition de matériels de contrôle et de mesure

COMMUNICATION ET PROMOTION

- Organisation d'actions de promotion de la filière auprès de différents publics : journées d'animation dans les établissements scolaires, participation à des événements (Semaine de l'industrie, Nuit de l'orientation, journées portes ouvertes, Fête de la science, webinaires d'orientation, salons et forums...), visites d'entreprises et de nos ateliers
- Mise en place d'un plan media (presse, radio, télévision) animation de réseaux sociaux et création de contenu (vidéos métiers, interviews...)

**Investissons ensemble
dans les talents de demain !**

Contact
Maryline Boisbourdin
+33 2 33 81 26 33
m.boisbourdin@polyvia-formation.fr